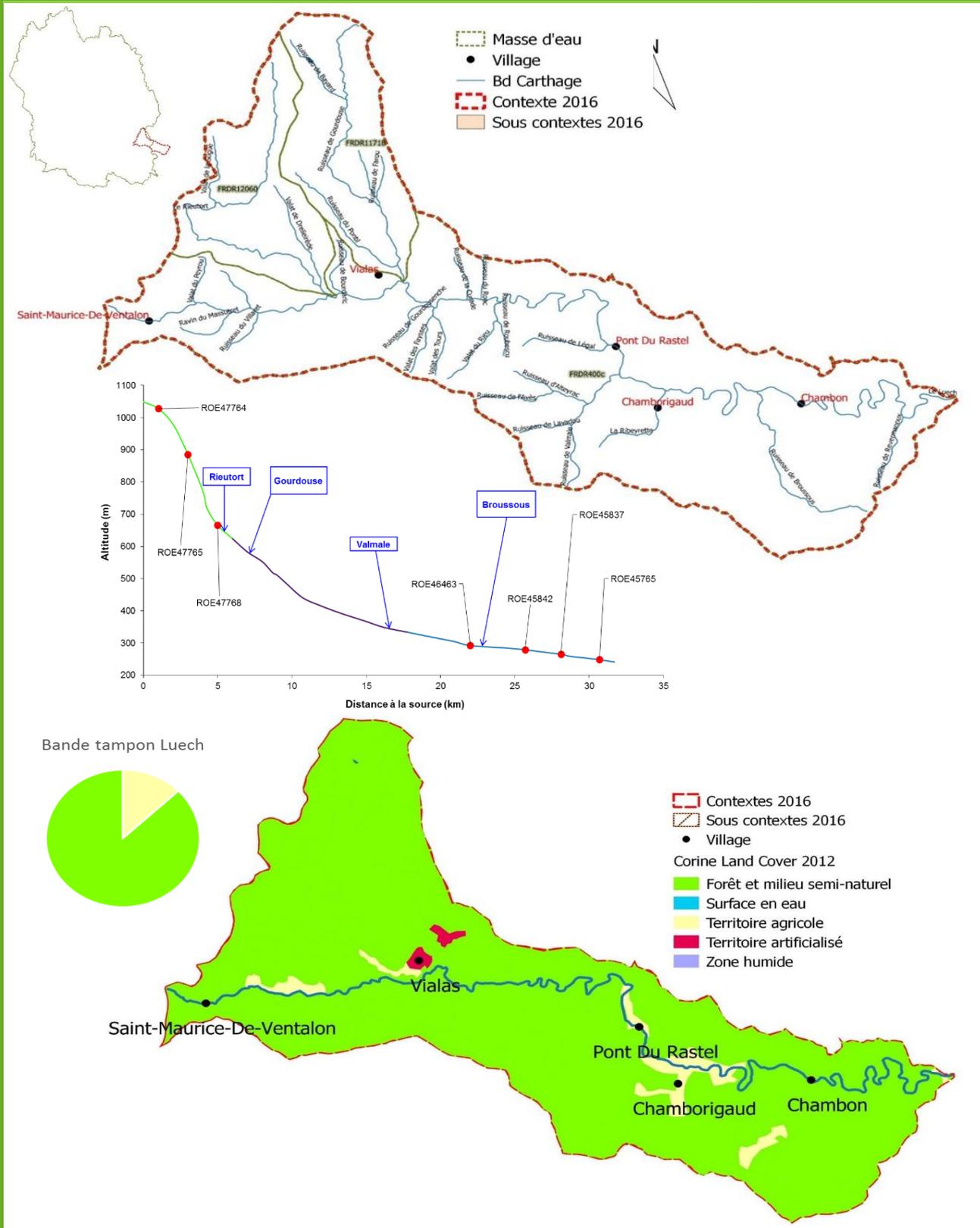
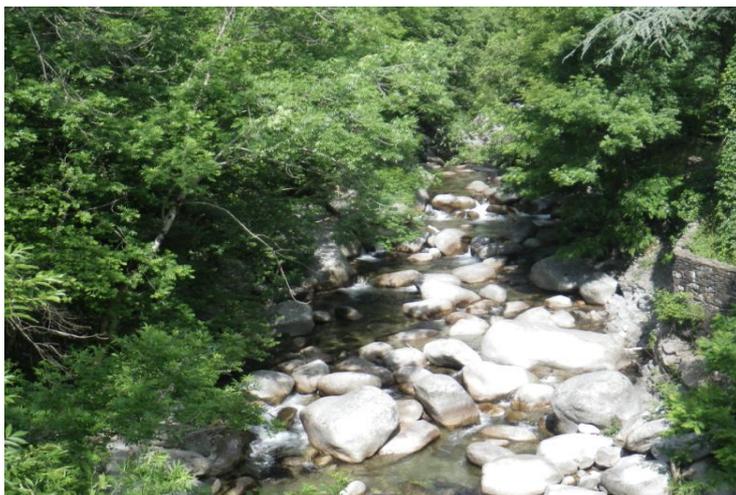




## I - Localisation du contexte



## Photographies des cours d'eau du contexte



Le Luech à Vialas



La Gourdouze  
sur le Mont  
Lozère

## II - Description générale

Le Luech prend sa source à la Croix de Berthel sur le Mont Lozère et s'écoule sur 33km avec un lit encaissé et de pente moyenne de 28,2‰ jusqu'à sa confluence avec la Cèze au Mas Herm (département du Gard). Le

Luech possède deux principaux affluents descendant des contreforts du Mont Lozère : le Gourdouze et le Rieutort. 96% du contexte se situe sur un territoire forestier/semi-naturel avec quelques activités agricoles et la présence de villes sur la partie aval. Les principales perturbations sont d'ordre hydromorphologique (rupture de la continuité écologique et ensablement des affluents) et qualitative (assainissement et pression des activités touristiques en été).

Le peuplement en place est de type salmonicole avec peu ou pas d'espèces d'accompagnements sur la partie amont. La partie aval est composée d'un cortège d'espèces dites "cibles" : l'écrevisse à pieds blancs, le chabot, le blageon, le toxostome et le barbeau méridional (secteur gardois). Les autres paramètres biologiques et physico-chimiques sont de bonne à très bonne qualité sur l'ensemble du contexte. Le contexte est jugé conforme avec pour actions principales à mener l'amélioration physique des affluents sur le Mont Lozère (continuité écologique sur la Gourdouze) et la limitation de l'ensablement ainsi qu'une amélioration des connaissances sur les activités estivales de sports d'eaux vives (canyoning). Le Luech est intégré au territoire du contrat rivière Cèze ainsi que de la zone d'action Anguille, sur le long terme, du Plan de Gestion

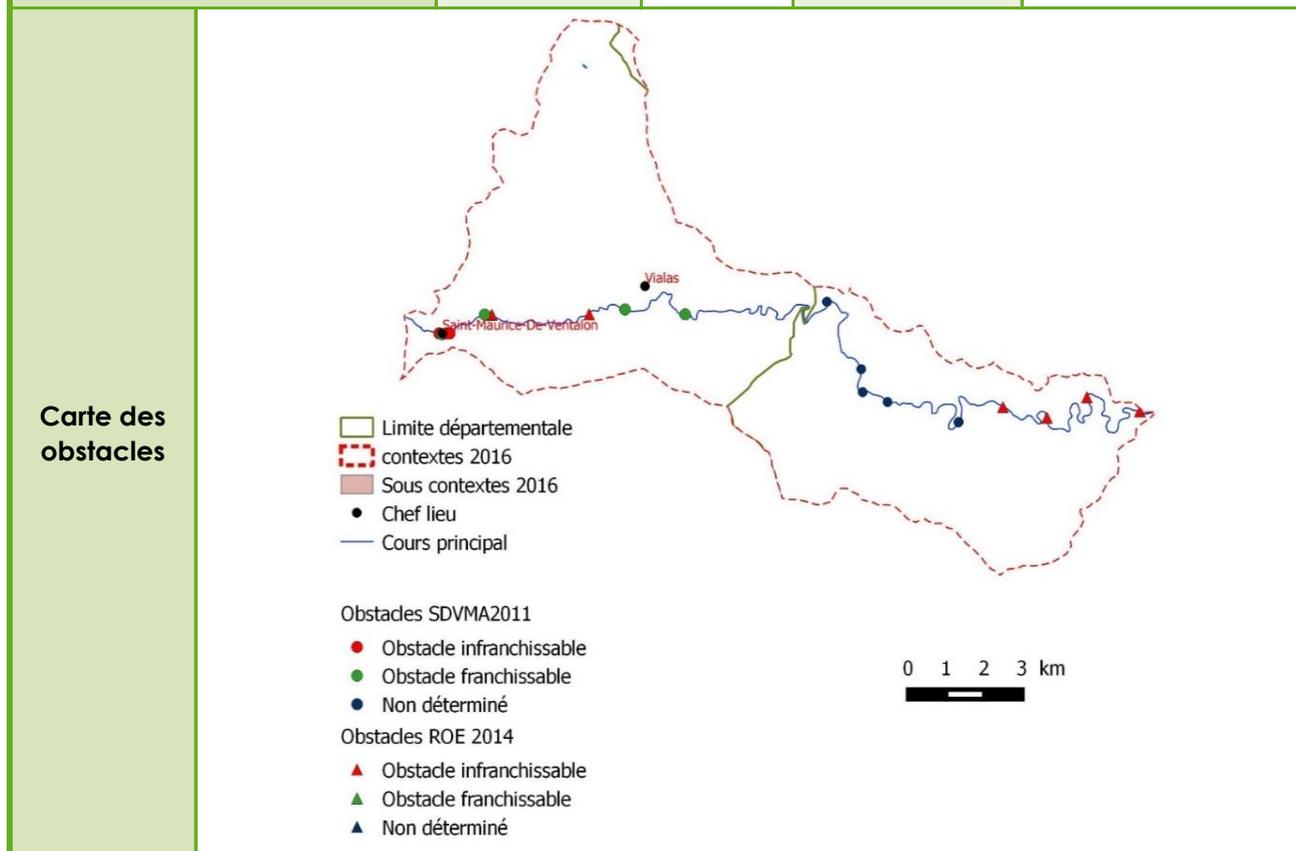
Anguille Rhône-Méditerranée. Ce bassin versant est géré par le syndicat mixte AB Cèze. En termes d'halieutisme, le secteur est géré par 2 AAPPMA : Quatre rivières (Lozère) et les amis de la Cèze (Gard).

### III - Données générales

<b>Limites contexte</b>	<b>Amont</b>	Sources						
	<b>Aval</b>	Confluence avec la Cèze						
	<b>Affluents</b>	Tous						
	<b>Plans d'eau</b>	/						
<b>Pincipaux affluents dans le contexte (d'amont en aval)</b>		Le Rieutort (10,9km), Ruisseau de Gourdouze (8,3km), Ruisseau de Broussous (5,2km)						
<b>Longueur en eau du contexte</b>	<b>Cours principal</b>	32,60 km						
	<b>Longueur de cours d'eau par largeur</b>		<1 m	1-3 m	3-8 m	>8 m	ND	Carthage manquant
		<b>RHT</b>	0	23 699	11 861	13 130	2 116	53 884
<b>Linéaire total</b>	104,69 km							
<b>Surface en eau du contexte</b>		ND						
<b>Surface du bassin versant</b>		9 649 ha						
<b>Débit (Données RHT Arc 15261: du confluent du Rau de Broussous au confluent avec la Cèze)</b>		<b>Etiage</b>	QMNA5: 2,296 m³/s					
		<b>Module</b>	0,101 m³/s					

### III - Données générales (suite)

Pente moyenne	Naturelle	Altitude amont	1 185 m		
		Altitude aval	265 m		
	28,2‰				
	Cours principal, réelle, après impact ouvrages	Nombre d'ouvrages	<b>SDVMA:</b> 6 dont 2 infranchissables / <b>ROE:</b> 11 dont 6 infranchissables et 5 non déterminés		
			Hauteur cumulée	<b>SDVMA:</b> 2,5m / <b>ROE:</b> 10,52m <b>Totale:</b> 13,02m	
		<b>SDVMA:</b> (1x0,5m; 1x2m) / <b>ROE:</b> (4x1m; 1x2,5m; 1x3,9m)			
Taux d'étagement	1,42%	Taux de Fractionnement	0,4m/km		



Géologie	Micaschiste, granite (amont de Vialas)
Communes traversées par les cours d'eau du contexte	Saint-Maurice-de-Ventalon, Vialas
Assainissement	<b>STEP:</b> Chamborigaud(500EH; 1500EH); La Vernarède (750EH); Portes (300EH); Vialas (900EH) / <b>SPANC:</b> Pays des Cévennes
Occupation du sol	14 <span style="background-color: #00b050; color: white; padding: 2px 10px;">96</span>
ICPE (A: autorisation)	/
Statut foncier	Non Domanial (privé)
Carte(s) IGN	2740ET Corniches des Cévennes, Pn des Cévennes ; 2739OT Mont Lozère, Florac, Pn des Cévennes

### III - Données générales (suite)

<b>Mesures de connaissance, de gestion et de protection</b>	<b>Natura 2000</b>	FR9101361 Mont Lozère (ZSC); FR9101364 Hautes Vallées de la Cèze et du Luech (SIC); FR9110033 Cévennes (ZPS)
	<b>Site inscrit/classé</b>	<b>Site inscrit:</b> Hameau des Plos et ses abords immédiats (1973)
	<b>Autres (ZNIEFF, Parc naturels, ZICO, ...)</b>	<b>ZNIEFF 1:</b> Bois de St Maurice en Vantalou (2008 - Faune, Flore); Tourbières de Sénégrière (2008 - Faune, Flore, Habitat); Vallée du Luech à Chambon (2009 - Faune, Flore) / <b>ZNIEFF 2:</b> Massif du Mont Lozère (2009 - Faune, Flore, Habitat); Montagne de Bougès (2009 - Faune, Flore) / <b>ZICO:</b> Parc National des Cévennes / <b>Parc:</b> Zone coeur et aire d'adhésion du Parc national des Cévennes / <b>UNESCO:</b> Bien et zone tampon Causses et Cévennes, Patrimoine mondial / <b>Réservoir biologique:</b> FRDR117118 Rau de Gourdouze; FRDR12060 Rau de Rieutort; FRDR400c Le Luech
	<b>L.214-17 Liste 1</b>	L1-531 Le Luech et ses affluents
	<b>L.214-17 Liste 1-2</b>	/
	<b>L.214-17 Liste 2</b>	/
	<b>Décret Frayères</b>	<b>Liste 1:</b> La Bédaule
<b>S.A.G.E. / Contrat milieu aquatique</b>		Contrat de Rivière Cèze (2011-2015)
<b>Structures locales de gestion</b>		SM AB Cèze / GEMAPI: CC des Hautes Cévennes _Future fusion CC n°10
<b>Enjeux PLAGEPOMI</b>		Zone d'Action à long terme Anguille (Plan de Gestion Anguilles, Volet local de l'Unité de gestion Rhône Méditerranée - Sept 2007)

### IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Nom	Code	Nature / type	Objectif global	Objectif éco.	Objectif chimique	Etat éco.	Etat chimique	Param. Déclass.
Ruisseau de Gourdouze	FRDR11718	Naturelle / Cours d'eau	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état 2015	Très bon état (2015)	Bon état (2015)	/
Ruisseau le Rieutort	FRDR12060	Naturelle / Cours d'eau	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état 2015	Très bon état (2015)	Bon état (2015)	/
Le Luech	FRDR400c	Naturelle / Cours d'eau	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état (2015)	Bon état (2015)	Prélèvements; hydrologie; continuité

## V - Peuplement

<b>Domaine (contexte et sous-contextes)</b>		<b>Salmonicole</b>			
<b>Espèce(s) repère(s)</b>		TRF			
<b>Espèce(s) cible(s)</b>		APP; CHA; BLN ; BAM; TOX			
<b>Etat fonctionnel</b>		Conforme			
<b>Zonation piscicole</b>		Zone à truites			
<b>Biocénotypes (2013)</b>		B3			
<b>Peuplement actuel</b>		<b>Luech (Vialas):</b> TRF; VAI / <b>Luech aval:</b> BLN; TOX ; CHA; APP; BAM; TRF / <b>Rieutort:</b> VAI; TRF / <b>Gourdouse:</b> TRF			
<b>Peuplement potentiel</b>		CHA; TRF; LPP; VAI; LOF; OBR			
<b>Poissons migrateurs</b>		/			
<b>Espèces invasives</b>		/			
Inventaires récents					
Cours d'eau ou Masse d'eau / année	Localisation	IPR ou métrique TRF	Autres indices	Source donnée	Code FD / ONEMA / SANDRE
Gourdouse / 2014	Vialas	ind/ha: 1499; IPR: 14,7	Colmatage important par sable	FD48	0648##29
Luech / 2014	Vialas , amont pont de la planche	ind/ha: 1044; IPR: 13,7		FD48	0648##30
Rieutort / 2014	Vialas, pont GR 68	Ind/ha: 2812; IPR: 15,0		FD48	0648##31
Rieutort / 2013	Vialas , Chantepedrix	ind/ha: 769 / IPR: 11,19		ONEMA IMAGE	06480082 / 06118500
FRDR12060 / 2013	Ruisseau de Rieutort	2 (bon)	IBGN (1 - TB) IBMR (1 - TB) IBD (1 - TB)	Agence de l'eau RMC	
FRDR 400 c	Le Luech	2 (bon)	IBGN (1 - TB) IBMR (1 - TB) IBD (1 - TB)	Agence de l'eau RMC	
<b>Classement piscicole</b>		Première catégorie			
<b>Police de l'eau et police de la pêche</b>		DDT / PNC			
<b>Gestionnaires</b>		AAPPMA	Florac; Les amis de la Cèze	643 (2016) / 1200 (2015) Adhérents	
		Sociétés de pêche non agréées		/	
<b>Parcours de pêche</b>		<b>Parcours No Kill:</b> Gourdouse (600m) Vialas Propriété du PNC en amont du hameau de Gourdouse; Rieutort (1200m) Vialas Pont de la D998 à la confluence avec le Luech			
<b>Réserves de pêche</b>		<b>Agrées par arrêté préfectoral:</b> Bayard (2200m) Vialas de sa source à la confluence avec la Gourdouse; Drelieirède (3000m) Vialas tout le cours d'eau; Luech (2000m) St Maurice de Ventalon de sa source au pont du Massufret; Ru du Pontil (500m) Vialas du Pont de la D37 au confluent de la Gourdouse			
<b>Type de gestion préconisée les 5 dernières années</b>		Gestion patrimoniale			
<b>Déversements éventuels</b>		<b>Déversement:</b> AAPPMA Pont de Montvert, jusqu'en 2008 / AAPPMA Les Amis de la Cèze: 50 Kg TAC à chaque ouverture ; <b>Alevinage:</b> AAPPMA Pont de Montvert: jusqu'en 2006 / AAPPMA Les amis de la Cèze: 5 à 10000 Alevins chaque année.			

## VI - Diagnostic et facteurs limitants

Facteurs		Etat fonctionnel	Evaluation
Importance de l'impact	Nature & localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu
<b>Facteur principal</b>	Seuil artificiels infranchissables (Luech du Mas Bonardel à la confluence de la Cèze; Mas de la Barque)	Obstacle à la libre circulation piscicole et sédimentaire	(X)
	Déstabilisation des berges; Ensablement du lit	Perte de cohésion des berges (plantation de résineux en bordure), absence de ripisylve et de bande tampon, érosion des chemins	(X)
	pratiques agricoles et forestières (Gourdouze, haut plateau du Mont Lozère)		
	Assainissement de la commune de Vialas (Rau de Gourdouze)	Altération de la qualité de l'eau	=
	Impact des activités estivales (tout le cours du Luech et principalement sur la partie aval)	perturbation physique (piétinement, ondes de choc...)	=
<b>Facteur annexe</b>	Assainissement des accueils saisonniers (Chamborigaud)	Altération de la qualité de l'eau	=
	Seuil artificiel remonté en période estivale (La Plage, Chamborigaud)	Réduction drastique du débit, obstacle à la libre circulation piscicole, dégradation des zones de reproduction, diminution de l'habitat en période d'étiage, potentiels assecs, réchauffement de l'eau à la retenue.	=
	Prélèvements d'eau non autorisés (cours aval du Luech)	Réduction du Débit, diminution de la capacité d'accueil	=
	Présence d'espèce envahissante (Renouée du Japon) (Lieu dit "Le Martinet Neuf " à la confluence de la Cèze, exclus les Gorges entre Charneuve et Chamboredon) et animale??	Dégradation de la qualité du milieu, appauvrissement biologique	=
	Seuils naturels (Rau Rieutort et Gourdouze)	Obstacle à la montaison et à la libre circulation des géniteurs, fragilisation des populations	N
<b>Rappel bilan fonctionnalité du contexte</b>			<b>C</b>

## VII - Synthèse des actions préconisées

Priorité	Coherence des actions	Intitulé et descriptif de l'action	Localisation	Code ME	Effet attendu sur l'espèce repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien disposition SDAGE	Lien PdM SDAGE
1	Rétablir la continuité écologique	Equiper ou arraser les infranchissables artificiels	Luech aval; Seuil du Mas de la Barque (Gourdouze)	FRDR400C; FRDR11718	Accessibilité aux zones de reproduction et aux habitats favorables		Rétablissement de la continuité sédimentaire	6A-05	MIA0301
	Limiter l'impact des activités estivales	Organiser les usages et les bonnes pratiques des activités touristiques (canyoning, baignade etc.)	Tout le contexte	FRDR400C; FRDR11718; FRDR12060	Protection du peuplement et de l'habitat			6A-02	/
2	Orienter les usages des bords de cours d'eau vers des pratiques adaptées	Mise en place ou maintien de bandes tampons	Mont Lozère; Haut bassin	FRDR400C; FRDR11718;	Amélioration des habitats favorables aux différents stades de vie		Maintien des berges; limitation des apports minéraux	6A-02	AGR0401
	Orienter les usages des bords de cours d'eau vers des pratiques adaptées	Maintien de l'ouverture des milieux	Mont Lozère; Haut bassin	FRDR400C; FRDR11718;	Amélioration des habitats favorables aux différents stades de vie		Maintien des berges; limitation des apports minéraux	6A-02	AGR0401; MIA0204
		Mise en place d'une étude spécifique sur l'ensablement	Rau de Gourdouze	FRDR11718	Amélioration des connaissances sur la diminution des surfaces granulométriques favorables		Amélioration des connaissances sur les modifications morphologiques	6A-07	MIA0204
3	Limiter / contrôler les prélèvements d'eau	Contrôler et réglementer les prélèvements sauvages	Tout le contexte	FRDR400C; FRDR11718;	Augmentation de la capacité d'accueil		Amélioration de l'hydrologie	7-02	RES0202; RES0303
	Améliorer la collecte et/ou le traitement des eaux usées	Améliorer ou créer l'assainissement des accueils saisonniers	Chamborigaud	FRDR400C	Amélioration des conditions physico-chimiques favorables aux différents stades de vie		Limitation du colmatage du substrat et de l'eutrophisation; amélioration de la qualité de l'eau	5A-01; 5A-05	ASS0101
	Améliorer les connaissances	Améliorer les connaissances sur la biodiversité aquatique	Luech	FRDR400C	Amélioration des connaissances sur le peuplement en place		/	6C-02	/
	Limiter le développement des espèces envahissantes	Instaurer des campagnes de destruction de la Renouée du Japon	Luech aval	FRDR400C	/	/	Amélioration de la qualité du milieu	6C-03	/
	Valoriser le loisir pêche	Instaurer une rencontre tous les ans des AAPPMA limitrophes voisines	Tout le contexte	FRDR400C; FRDR11718;	Gestion adaptée et cohérente des populations en place		/	6C-01	/
	Adapter la réglementation halieutique	Mise à jour de la taille légale de capture des truites	Luech amont	FRDR400C	Protection adaptée des géniteurs		/	6C-01	/

## VIII - Gestion piscicole préconisée

<b>Gestion globale préconisée sur le contexte</b>	<b>Gestion Patrimoniale</b>
<b>Cas particuliers de gestion</b>	<b>Gestion adaptée aux espèces cibles / Gestion Patrimoniale stricte en zone cœur du Parc National des Cévennes</b>